



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DE L'ARC TENUE LE 30 OCTOBRE 1999,**

**À 08 H 30, AU RESTAURANT – MOTEL LE CHAVIGNY**

**11, AVENUE DES PINS DESCHAMBAULT**

**Étaient présents :** Pierre Bédard  
Jean-Marc Charbonneau  
Claire Huot  
Serge Lachance  
Carole Paré  
Jocelyne Roberge

**1. MOT DE BIENVENUE**

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres et souligne que c'est notre dernier conseil d'administration, dans quelques instants nous passerons le flambeau à la relève et il souhaite bonne chance à Carole Paré qui continuera avec la nouvelle équipe.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 30 OCTOBRE 1999**

Il est proposé par Pierre Bédard et secondé par Carole Paré d'accepter l'ordre du jour proposé. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**3. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 19 OCTOBRE 1999**

Jocelyne Roberge propose l'adoption du compte rendu de la réunion du 19 octobre 1999 et Carole Paré seconde. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**4. PISTE MULTIFONCTIONNELLE**

Le document « Piste multifonctionnelle / Portrait de la situation et des interventions faites dans ce dossier » est remis aux membres du C.A. Ce document sera également remis aux membres de l'ARC qui seront présents à l'assemblée générale spéciale dans quelques minutes.

Il est aussi remis une copie des dernières correspondances sur le sujet.

## 5. TRÉSORERIE ET DÉPENSES

Un résumé des dépenses de la petite caisse est présenté pour la période du 9 septembre au 27 octobre et totalise la somme de 381.32 \$. Il est proposé par Jean-Marc Charbonneau et secondé par Pierre Bédard d'accepter les dépenses soumises.

Les dons recueillis pour le panier de Noël s'élèvent maintenant à 45 \$.

Le solde de la petite caisse est à 0.00 \$ et tous les argents ont été déposés en banque.

Le solde au compte à la Caisse populaire de St-Ubalde au 30 octobre 1999 est de 879,17 \$.

Il s'agit des dernières opérations financières exercées par le présent C.A.

Resteront à défrayer les frais de la réunion du 30 octobre et une possible remise à nos commanditaires de 102.50 \$ s'il y a abandon du journal selon le tableau suivant.

Nom	Coût	Remboursement
Quincaillerie CO-OP & Intermarché	110.00 \$	27.50 \$
Garage Bernard Hardy	75.00 \$	18.75 \$
Caisse populaire Saint-Ubalde	75.00 \$	18.75 \$
Monsieur Réjean Perron	75.00 \$	18.75 \$
Pharmacie Denis Noël	75.00 \$	18.75 \$

## 6. AUTRES SUJETS

L'adoption du compte rendu de la présente réunion est proposée par Pierre Bédard et secondée par Claire Huot. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Claire Huot propose la levée de l'assemblée, laquelle s'effectue à 09h35.

Claire Huot, Secrétaire